



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 07 février 2020
affiché ou publié le vendredi 07 février 2020
identifiant de télétransmission 073-200069110-20200130-lmc1H23007H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H23007H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 30 janvier 2020

n° 013-20

Objet : *RS - Approbation d'une convention avec l'association Vélo & Territoires pour la mise à disposition des données de comptage de vélos*

- date de convocation le 24 janvier 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi trente janvier à dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 33

<i>Aillon-le-Jeune</i>	Emmanuelle Andrevon
<i>Aillon-le-Vieux</i>	
<i>Arith</i>	Pierre Gerard
<i>Barberaz</i>	David Dubonnet
<i>Barby</i>	Catherine Chappuis
<i>Bassens</i>	Alain Thieffenat
<i>Bellecombe-en-Bauges</i>	Jean-Luc Berthalay
<i>Challes-les-Eaux</i>	Josette Rémy
<i>Chambéry</i>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton
<i>Cognin</i>	
<i>Curienne</i>	
<i>Doucy-en-Bauges</i>	
<i>Ecole</i>	
<i>Jacob-Bellecombette</i>	Brigitte Bochaton
<i>Jarsy</i>	
<i>La Compôte</i>	
<i>La Motte-en-Bauges</i>	
<i>La Motte-Servolex</i>	Christiane Boisselon
<i>La Ravoire</i>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<i>La Thuile</i>	Dominique Pommat
<i>Le Châtelard</i>	Pierre Hemar
<i>Le Noyer</i>	Philippe Gamen
<i>Les Déserts</i>	Michel André
<i>Lescheraines</i>	
<i>Montagnole</i>	Jean-Maurice Venturini
<i>Puygros</i>	
<i>Saint-Alban-Leysse</i>	Michel Dyen
<i>Saint-Baldoph</i>	Christophe Richel
<i>Saint-Cassin</i>	Philippe Dubonnet
<i>Sainte-Reine</i>	
<i>Saint-François de Sales</i>	Maryse Fabre
<i>Saint-Jean-d'Arvey</i>	Bernard Januel
<i>Saint-Jeoire-Prieuré</i>	Jean-Marc Léoutre
<i>Saint-Sulpice</i>	Louis Caille
<i>Sonnaz</i>	Daniel Rochaix
<i>Thoiry</i>	
<i>Vérel-Pragondran</i>	
<i>Vimines</i>	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Luc Berthoud à Driss Bourida - de Florence Vallin-Balas à Catherine Chappuis - de Sylvie Vuillemermet à Michel Dyen

• conseillers excusés : 16

Jean-Pierre Beguin - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Albert Darvey - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Jean-Pierre Fressoiz - Christian Gogny - Sylvie Koska - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 30 janvier 2020

délibération n° 013-20

objet **RS - Approbation d'une convention avec l'association Vélo & Territoires pour la mise à disposition des données de comptage de vélos**

Bernard Januel, conseiller délégué chargé de l'écomobilité, rappelle que le Conseil communautaire du 26 octobre 2017 a approuvé l'adhésion de Grand Chambéry à l'association Départements et Régions Cyclables, devenue Vélo & Territoires.

En partenariat avec l'Observatoire national des véloroutes et voies vertes, cette association souhaite collecter et mettre à disposition, sur son site internet, les données de fréquentation permettant de rendre compte et de mesurer les fréquentations sur les itinéraires cyclables d'intérêt européen, national, régional ou départemental.

Cette agrégation de données permettra d'offrir un système d'observation national des fréquentations sur les véloroutes et voies vertes en France, dénommé plate-forme nationale des fréquentations (PNF).

Il est donc proposé la signature de la convention, jointe en annexe, de mise à disposition des données de comptage de vélos de Grand Chambéry.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les conventions de mise à disposition de biens meubles,

Vu la délibération n° 343-17 C du Conseil communautaire du 26 octobre 2017 portant adhésion de Grand Chambéry à l'association Départements et Régions Cyclables,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la convention de mise à disposition des données de comptage de vélos de Grand Chambéry à l'association Vélo & Territoires,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer la convention et les documents à venir,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 013-20

Objet de l'acte : RS - Approbation d'une convention avec l'association Vélo & Territoires pour la mise à disposition des données de comptage de vélos

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 7 - Transports

Date de l'acte : 30 janvier 2020

Annexe(s) : Convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200130-lmc1H23007H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23007H1

Date de transmission en Préfecture : 07 février 2020

Date de réception en Préfecture : 07 février 2020

Période d'affichage : du au